

## PROCÈS VERBAL du 10 juillet 2024 à 18h30

MM. Nathalie DURAND, Gilles MORGUE, Didier CASSAN, Béatrice CREPISSON, Gérard VALLET, Patrick LEPETIT, Claude EPARVIER, Gérard ROUSSET, Myriam PINAZ, Emmanuelle BONNET, Céline DURAND, Nadège SIBEUD.

Excusés : Patrice TARDY-JEUNOT, Marion DERLON

Secrétaire de séance : Didier CASSAN

Pouvoirs : Marion DERLON à Nathalie DURAND, Patrice TARDY-JEUNOT à Gilles MORGUE

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 26 juin 2024 :

**Votants : 14, Pour : 14**

### 1°) Délibérations

Délibération pour la convention opérationnelle entre la commune de MANTHES, la communauté de communes et EPORA: La convention sera signée pour une durée de 5 ans. Mme le Maire informe le conseil du décès de M. STUHLIK qui était propriétaire d'un terrain dans l'emprise de l'opération Centre village et d'une maison située rue de Dieu. Les élus échangent pour une éventuelle acquisition.

**Votants : 14, Pour : 14**

Délibération pour fixer les tarifs périscolaires année 2024-2025 : Le prestataire Elios applique une augmentation de 4,97%, Mme le Maire donne les décisions prises par la commission des affaires extrascolaires à savoir le maintien des tarifs pour les garderies matin, soir et pause méridienne pour les enfants allergiques et propose de fixer le prix du repas à 4.50 €.

**Votants : 14, Pour : 14**

### 2°) Point sur les dossiers en cours

Projet salle polyvalente : lors de la réunion avec l'architecte le 3 juillet dernier, il en ressort que les diagnostics charpente, fondations ne sont pas bons, les diagnostics concernant la dalle et les fondations sont encore en analyse. Le projet initial est remis en cause, il faudrait soit prévoir une démolition soit des renforcements qui seraient coûteux. Il faut aussi tenir compte des taux de subventions qui ne sont pas les mêmes en rénovation ou pour une nouvelle construction. Le cabinet d'architectes présentera une pré étude portant une solution mixte rénovation/neuf lors de la prochaine réunion prévue le 29 juillet.

Sacristie : Didier CASSAN lit un mail adressé à ELLIPSE et à la DRAC émanant de M. FRANCOU architecte, pour relancer le dossier.

### 3°) Questions diverses

La rencontre du comité territorial des sites clunisiens aura lieu le 4 septembre à TERNAY, pour l'inscription à l'UNESCO.

Le vote du nouveau président de la communauté de communes et des vices présidents aura lieu jeudi 11 juillet.

Fête de la truite : Mme le Maire remercie en particulier, les membres du Comité d'Animation, du tennis de table, Gilles MORGUE, Béatrice CREPISSON ainsi que tous les bénévoles.

La commission des affaires scolaires a validé le renouvellement d'un CDD pour une durée de 1 an pour un poste d'adjoint d'animation. Un courrier d'information a été adressé à tous les parents dont les enfants ne sont pas scolarisés à MANTHES pour les inciter à inscrire leur enfant à l'école du village.

Patrick LEPETIT se renseigne pour savoir si le projet CNR à l'école est définitivement terminé. Mme le Maire répond que, pour l'instant, seul le projet «bien être» est maintenu.

Forum des associations : Nadège SIBEUD se renseigne au sujet des associations manthénoises et au sujet des flyers.

Eclairage jeux de boules : le boîtier est ouvert ainsi l'éclairage brille toute la nuit. Gilles MORGUE s'occupe de contacter M. Lucas DUPONT, électricien.

Mme SIBEUD demande que l'on rajoute un passage pour piéton entre l'école et le centre village, Nathalie DURAND et Gilles MORGUE indiquent qu'il faudra en tenir compte lors du dépôt du dossier amende de police. Le radar pédagogique côté BEAUREPAIRE ne marche plus.